

Pendant qu'elles tenaient des discussions internes sur les Éléments de base, plusieurs États membres de l'Organisation du Traité de Varsovie ont fait part à l'OTAN de leur intérêt pour cette proposition. Quoique encourageantes, ces interventions n'exposaient pas en détail la position de l'OTV. La déclaration la plus détaillée est venue du ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Chevardnadze, lorsqu'il a appuyé l'idée d'une conférence à "Ciels ouverts" à l'occasion de la réunion qu'il a eue avec le secrétaire d'État des États-Unis, M. Baker, au Wyoming, en septembre 1989. Avec la publication des Éléments de base, nous espérons que les représentants des États de l'OTV amorceront un dialogue constructif sur les questions à l'étude.

Questions à l'étude

Afin de favoriser la discussion sur les questions entourant le libre survol des territoires, la Section de la vérification et de la recherche du ministère des Affaires extérieures du Canada a consacré son sixième symposium annuel à ce thème. Le symposium, qui s'est tenu à Ottawa du 21 au 24 novembre 1989, a permis de réunir des représentants de l'industrie, des universités et de plusieurs gouvernements. Dans une atmosphère décontractée, les participants ont examiné les questions politiques, juridiques, organisationnelles et techniques entourant un régime de libre survol. Ils en sont arrivés aux conclusions suivantes :